Site Natura 2000 « Tourbière de Virennes »

Comité de pilotage

Compte rendu de la réunion du 7 novembre 2022 au Monestier

Présents	
Didier LACK	Maire du Monestier Président du Comité de Pilotage
Eric DUBOURGNOUX	Vice-président du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)
Gérard CORNOU	Adjoint au Maire du Monestier
François ESPINASSE	Adjoint au Maire du Monestier
François EXPERT	Nature Environnement Livradois-Forez
Nathanaël LEFEBVRE	Nature Environnement Livradois-Forez
Guillaume MOIRON	Chargé de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Livradois-Forez
Coline PEIGNELIN	Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Livradois-Forez
Benjamin FAYE	Technicien Rivière du Contrat Territorial de la Dore
Loan GARDE	Stagiaire du Contrat Territorial de la Dore
Excusés	
Julien CHAMBONNIERE	Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT 63)
Béatrice FEFEU	Conseillère Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme

Le présent compte- rendu retrace les échanges qui ont eu lieu durant la réunion. Le diaporama de la présentation est joint à ce compte rendu.

La séance commence par un tour de table.

Eric Dubourgnoux suit les sites Natura depuis 2008 et a participé à toutes les réunions du site de Virennes. Il rappelle la dimension familiale et locale de ce site.

Didier Lack, maire du Monestier, ouvre la séance et partage sa fierté d'accueillir cette réunion dans la nouvelle salle communale du Monestier. Il donne la parole à Coline Peignelin, animatrice du site Natura 2000 et remplaçante d'Isabelle ROMEUF.

Coline Peignelin rappelle **l'ordre du jour** : le bilan des actions menées en 2022, les perspectives 2023, les questions diverses. La réunion sera suivie d'une sortie terrain durant laquelle un sondage au carottier russe sera réalisé. Cette sortie sera également l'occasion d'échanger sur l'emplacement des différents éléments du sentier d'interprétation en projet.

Rappel sur le contexte, les enjeux du site, les habitats et espèces d'intérêt communautaire *(diapositives 3 à 5) :*

Gérard Cornou demande si le ruisseau du Saint-Pardoux est concerné par Natura 2000.

Oui mais par le site Natura 2000 Dore et Affluents. Le ruisseau de Favatelles n'est quant à lui concerné par aucun site Natura 2000.

Les politiques publiques menées sur le secteur *(diapositives 10 à 19) :*

Contrat territorial de la Dore (diapositives 14 à 17) :

Benjamin Faye présente les actions du contrat territorial sur ce secteur, par le passé et à venir.

Il attire l'attention sur les coupes de bois en cours sur le secteur de Favatelles, en particulier une vigilance accrue doit être apportée aux branches qui ne doivent pas rester dans le cours d'eau et une adaptation doit être mise en oeuvre lorsque le franchissement du cours d'eau est nécessaire.

Nathanaël Lefèbvre demande en quoi consistent les actions de recul de résineux :

Il s'agit d'une coupe sur une bande de 6 m minimum de part et d'autre des berges du cours d'eau, accompagnée d'une proposition de procéder à une plantation de feuillus aux propriétaires.

Benjamin Faye présente également l'inventaire des zones humides réalisé par le contrat territorial. Pour l'instant, sur les 200 zones humides inventoriées, 12 font l'objet d'un travail pour élaborer une fiche-action en vue de restaurer ces milieux. La zone humide en aval de la tourbière de Virennes (hors Natura 2000) a été sélectionnée parmi ces 12 zones. Les actions seront mises en place sur la base du volontariat. Les actions ciblées concerneront la mise en défens du ruisseau en secteur de pâturage, une réouverture des milieux, une réflexion sur les drains en zone humide en concertation avec les propriétaires, une modification de la date de fauche, etc.

Projet de sentier d'interprétation du ruisseau des Favatelles (diapositives 17 à 19) :

Coline Peignelin précise que la commune attend le versement de la subvention du contrat Natura 2000 bois sénescent pour lancer l'étude avant-projet, afin de limiter les besoins en trésorerie de la commune. La prochaine étape consiste en la rédaction d'un cahier des charges pour commander cette étude. Il faut également chercher d'autres sources de financement pour la phase 2 des travaux si besoin (possibilité de se tourner vers la Fondation du Patrimoine qui a un volet biodiversité).

Didier Lack confirme et souhaite que l'étude soit lancée en 2023. Il faut donc publier le marché début 2023.

Suivis scientifiques sur les odonates *(diapositives 27 à 29) :*

Peu d'espèces ont été répertoriées du fait de ces milieux spécifiques et exigeants.

A noter des difficultés de comparaison des données entre 2021 et 2022 du fait de conditions météorologiques très différentes.

Propositions de gestion :

- Mare du hameau : laisser des zones non fauchées à proximité ;
- Quantifier l'impact des drains sur la tourbière ;
- Réaliser des trous d'eau dans la tourbière (attention : le faire en test d'abord, à noter la possibilité de réaliser un contrat Natura 2000 pour financer les travaux, volet expérimentation).

Nathanaël Lefèbvre insiste sur l'intérêt de réfléchir à favoriser la Cordulie Arctique qui a besoin de petites gouilles/trous d'eau. Virennes est le seul endroit du Livradois où l'espèce est connue.

Guillaume Moiron pense qu'il faut d'abord réfléchir au fonctionnement hydrologique de la tourbière (grâce au lidar) dans le contexte de réchauffement climatique.

Questions diverses :

Guillaume Moiron fait un point sur les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) à destination des agriculteurs déclarant la PAC : les deux secteurs à MAEC proposés par le Parc en 2023 concernent les Hautes-Chaumes et la Plaine des Varennes/Aubusson. Sur la prochaine programmation, il n'y aura plus de MAEC sur la Dore et sur Virennes.

Didier LACK (Maire du Monestier) remercie chaleureusement les services du Parc pour leur travail d'animation du site, remercie les membres du comité de pilotage pour leur participation et lève la séance.